



**Genesis**

Manuscrits – Recherche – Invention

33 | 2011

Afrique-Caraïbe

---

## L'avant-texte des *Soleils des indépendances*

Patrick Corcoran et Jean-Francis Ekoungoun

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/genesis/616>

DOI : 10.4000/genesis.616

ISSN : 2268-1590

### Éditeur :

Presses universitaires de Paris Sorbonne (PUPS), Société internationale de génétique artistique littéraire et scientifique (SIGALES)

### Édition imprimée

Date de publication : 30 octobre 2011

Pagination : 101-118

ISBN : 978-2-84050-804-5

ISSN : 1167-5101

### Référence électronique

Patrick Corcoran et Jean-Francis Ekoungoun, « L'avant-texte des *Soleils des indépendances* », *Genesis* [En ligne], 33 | 2011, mis en ligne le 23 octobre 2013, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/genesis/616> ; DOI : 10.4000/genesis.616

---

Tous droits réservés

## L'avant-texte des *Soleils des indépendances*

*Patrick Corcoran et Jean-Francis Ekoungoun*

**A**u moment de sa mort en 2003, l'écrivain ivoirien Ahmadou Kourouma était considéré comme le doyen de la littérature africaine d'expression française. Il jouissait d'une réputation hors pair dans le monde littéraire francophone, qu'il dominait à l'époque autant par son talent original et sa verve linguistique que par le capital moral qu'il avait su accumuler au fil des ans, grâce à ses prises de position souvent courageuses et parfois dangereuses. Auteur de quatre romans, d'une pièce de théâtre et de quelques récits pour enfants, Kourouma n'était pas un écrivain prolifique. Pourtant, la qualité de son œuvre compense largement le nombre modeste de ses écrits. Scientifique de formation et actuaire par profession, il a choisi de poursuivre sa carrière dans le monde des assurances, dirigeant des institutions financières dans divers pays d'Afrique. Cependant, le travail littéraire qu'il a effectué en parallèle à sa vie professionnelle était tout le contraire d'un passe-temps agréable pour meubler ses heures de loisir. Il maintient avoir été poussé à écrire son premier roman, *Les Soleils des indépendances* (1968), par nécessité. Conçue comme une tentative de dénoncer des injustices bien réelles, cette fiction prend racine dans les réalités africaines de son époque. Mais l'originalité de l'écriture de Kourouma tient surtout à sa façon d'articuler une vision très aiguë du paysage politique contemporain avec des modalités littéraires puisées dans la culture et les croyances malinké. Cette hybridation, à la fois linguistique et culturelle, donne forme et dynamisme à ses écrits. Elle est au cœur d'un projet romanesque qui continuera de le préoccuper pendant les décennies qui ont suivi le succès retentissant des *Soleils*. La richesse de l'œuvre kouroumienne réside dans cette alliance entre une thématique historico-politique très pointue et des préoccupations humanitaires qui s'expriment à travers une réactualisation et une remémoration de la culture malinké.

Comment les balbutiements de la page kouroumienne en train de s'écrire répercutent-ils la première fracture dans

le destin de la jeune nation ivoirienne ? C'est la question que nous avons choisi d'illustrer à travers la présentation de quelques pages inédites du roman *Les Soleils des indépendances*, qui a marqué l'arrivée fulgurante de Kourouma sur la scène littéraire en 1968.

### Cheminement de l'écriture

Le cheminement du roman vers sa première publication par les Presses de l'université de Montréal ne s'est pas fait sans accrocs ni sans que le texte lui-même ne subisse des changements radicaux et un remaniement important.

Bien que la préhistoire de la publication des *Soleils des indépendances* soit assez connue dans ses grandes lignes, le détail a toujours manqué. Depuis 2002 la situation a évolué. C'est l'auteur lui-même qui a rendu possible la présente étude génétique lorsqu'il a fourni la documentation nécessaire à notre travail : d'une part un brouillon manuscrit du roman comportant des biffures, des ajouts et des corrections incontestablement autographes, qui représente le premier jet du processus d'écriture et porte des traces d'un travail sur l'expression littéraire, d'autre part un tapuscrit mis au propre.

Le manuscrit voit le jour dans la période qui sépare la sortie de prison de Kourouma au printemps de 1963 et la fin 1965, date à partir de laquelle il commence à envoyer son roman à des maisons d'édition à Paris. Cette période est un moment très bousculé de la vie de l'auteur. Radié de son emploi au moment de son arrestation, Kourouma se voit ensuite expulsé de son appartement en décembre 1964. Au début de l'année suivante, il accepte un poste à Alger où sa vie va retrouver un semblant de calme. Tout laisse donc à penser que le manuscrit a été terminé au courant de cette année 1965 et que le tapuscrit, une mise au net du manuscrit en vue de son expédition vers des maisons d'édition, a été dactylographié vers la fin de cette même année.

Le texte de Kourouma a été refusé en première instance par les nombreuses maisons d'édition auxquelles l'auteur s'était adressé en 1966, y compris par les Éditions du Seuil et Présence Africaine. C'est un peu par hasard que, l'année suivante, Kourouma a appris dans la presse algérienne qu'une revue canadienne, *Études françaises*, cherchait des manuscrits francophones. Il a décidé de tenter sa chance et a soumis son roman au scrutin de l'éditeur. La réaction de celui-ci, Georges-André Vachon, sera décisive. Cet universitaire de carrière, sans doute moins influençable par des considérations commerciales et politiques que les lecteurs professionnels parisiens, s'enthousiasme pour les qualités littéraires du roman tout en exprimant quelques réserves : « le texte doit être épuré ». Kourouma n'hésite pas et accepte volontiers l'invitation de Vachon à faire un déplacement à Montréal, tous frais payés, pour mener à bien ce travail. Les trois semaines que Kourouma passera chez Vachon au cours de l'été 1967 seront employées à transformer la version originale du roman, devenue en l'occurrence l'avant-texte, en un texte abrégé qui sera publié l'année suivante sous le titre *Les Soleils des indépendances*. C'est cette version « épurée » qui gagnera le prix de la Francité en 1968 et qui, grâce en grande partie au soutien que continue de lui apporter Vachon, sera rachetée pour le prix symbolique d'un franc par les Éditions du Seuil en 1969.

## Remaniements du texte

Le moins que l'on puisse dire de ce parcours assez laborieux, est que les conditions dans lesquelles le texte est né sous la plume de Kourouma en 1965 diffèrent énormément de celles qui prévalent au moment de la publication du roman. Nous savons que ce récit puise son inspiration dans les événements politiques bien réels des premières années de l'indépendance de la Côte d'Ivoire. Kourouma y a fait allusion maintes fois lors d'entretiens au fil des années. Les faux complots de 1963, imaginés et mis en scène par le président Houphouët-Boigny, ont été vécus comme une tragicomédie grotesque par la quasi-totalité de la classe dirigeante du pays : des centaines d'individus ont été incarcérés et ont subi des tortures, certains la mort, sans pour autant que la politique intérieure de la Côte d'Ivoire ne suscite de réactions de la part de la communauté

internationale ni ne réussisse à entamer de façon décisive l'indifférence de la France et du monde occidental en général. La frustration de Kourouma, qui lui-même n'a retrouvé la liberté que fortuitement, se transforme alors en un besoin viscéral de témoigner en faveur de ses nombreux amis qui croupissent encore en prison. La page de titre du tapuscrit de l'avant-texte souligne cette intention : elle porte la simple inscription « À l'ami Lamine Diabaté et ses codétenus ». Pendant ces jours difficiles de 1963-1964, Kourouma, radié de son emploi, a le loisir de ruminer le traitement subi par ses compatriotes et les espoirs déçus de sa génération. Ses méditations portent non pas sur la question de savoir s'il doit intervenir mais plutôt sur la forme que revêtira l'intervention qu'il médite, comme le démontrent ces deux précisions recueillies dans des interviews avec l'auteur qui datent respectivement de 2000 et 2002 :

Je n'ai pas décidé d'écrire... La chose s'est imposée lorsqu'en 1963 Houphouët-Boigny a obligé un certain nombre d'intellectuels, dont j'étais, à avouer qu'ils préparaient un complot. [...] J'ai voulu écrire pour témoigner. Il était impossible de le faire directement en écrivant un essai. Alors j'ai recouru à la fiction<sup>1</sup>.

Je suis resté sept ou huit mois en Côte d'Ivoire et j'ai voulu écrire quelque chose pour témoigner, pour dire que mes camarades étaient injustement arrêtés. Ceci dit j'aurais pu écrire un essai mais un essai sur Houphouët à cette époque ne pouvait pas passer parce que Houphouët était très puissant et appuyé par la politique française et la politique de l'Occident<sup>2</sup>.

Tout au long de ce parcours qui débouche sur la publication, nous sommes en présence d'une lutte entre la visée politique du texte de Kourouma et sa littéarité, comme si les qualités littéraires de l'écriture étaient incompatibles avec un « contenu thématique » d'ordre politique, comme si réduire, effacer, estomper celui-ci permettrait à celles-là de briller au grand jour. Les commentaires de Vachon sur l'avant-texte confirment que telle fut bien son attitude. Il est de l'avis que « le caractère vindicatif » du texte « à l'endroit de personnages politiques facilement identifiables

1. Entretien avec Catherine Argand, *Lire*, septembre 2000, p. 52.

2. Patrick Corcoran, « Entretien avec Ahmadou Kourouma », *ASCALF Bulletin*, n° 24, printemps-été 2002, p. 20.

est de nature à réduire la portée romanesque de l'œuvre<sup>3</sup> ». Il renchérit en soulignant que « des longs reportages journalistiques sur les sottises du Président et les tortures qu'il inflige, ça n'intéresse que les journalistes, pas les lecteurs ! ». Le raisonnement de Vachon est un raisonnement de professeur de lettres, soucieux d'accorder la priorité à des questions de style et à une certaine conception de la littérature. Ses critiques visent le contenu politique du texte et servent donc à supprimer le lien avec l'histoire ivoirienne et les injustices bien réelles qui avaient motivé Kourouma pour prendre la plume. L'on est en droit de supposer que Vachon cherchait tout simplement à éviter des ennuis bien plus qu'il ne défendait une vision purement littéraire de ce qui constitue un « texte romanesque ». Ce qui n'a pas empêché Kourouma d'assumer sans regimber la critique portée par Vachon et de donner son accord au remaniement suggéré. « [J]'ai supprimé ce qu'ils disaient être journalistique et le manuscrit est paru. Voilà<sup>4</sup> », dira-t-il plus tard. Son acquiescement en dit long sur le pragmatisme de l'auteur et confirme la thèse selon laquelle il aurait accepté parce qu'il avait hâte de voir paraître son livre. Pour des raisons bien différentes, Kourouma et Vachon abondaient donc dans le même sens et ont pu conjuguer leurs efforts dans les séances de révision nocturnes à Montréal. Remarquons en passant que l'attitude de Kourouma (pas plus que celle de Vachon d'ailleurs) ne devrait occulter la réalité qu'elle(s) masque(nt) à peine : l'« épurement » du texte se fait à l'issue d'une négociation à sens unique. Le mobile très louable de la revue, celui de créer des opportunités pour permettre à des voix francophones marginales de s'exprimer, aboutit paradoxalement à infléchir le message et aseptiser son contenu.

### « Bâtardise de la politique »

Le plus gros du travail de remaniement effectué par Kourouma et Vachon pendant le séjour de l'auteur à Montréal porte sur la troisième partie du roman. Dans l'avant-texte, celle-ci comporte huit chapitres et quelque soixante-dix-sept pages (tapuscrites) ; pour des raisons de simplicité, elle est baptisée ici « Bâtardise de la politique<sup>5</sup> ».

Cette troisième partie débute avec le retour de Fama dans la capitale où l'affaire des complots est sur le point d'éclater. Arrêté, il est incarcéré d'abord dans le sous-

sol du palais présidentiel avant d'être conduit à Mayako (Yamoussoukro) dans le village natal du président. Kourouma profite de la rencontre entre Fama et le président de la Côte des Ébènes pour dresser un portrait charge de celui-ci, qui porte le surnom de Léoutoufou (testicules de bélier), dit « le Taureau », dit « l'ancien ». Le rapprochement avec Houphouët-Boigny et la politique houphouétienne est à peine déguisé. Le récit retrace les origines politiques de Taureau et son ascension vers le pouvoir, esquissant des parallélismes directs avec la vie du président ivoirien : opportuniste et manipulateur, il forge les alliances nécessaires pour accéder au pouvoir. Les faux complots deviendront l'outil politique qui lui permettra d'éliminer des rivaux éventuels et créer une ambiance de terreur qui musellera toute velléité d'opposition. S'appuyant sur ses origines ethniques pour assurer son pouvoir, le président n'hésite pas à recourir à la sorcellerie et à des pratiques fétichistes. Kourouma se délecte en dressant ce portrait satirique du président, comme il le fera pour la suite des personnages, ses collaborateurs ou victimes (les uns devenant souvent les autres après un court laps de temps), qui défilent le long du récit. Ses personnages et les événements sont souvent des amalgames de détails historiques avérés, de potins répétés de bouche à oreille par « radio-trottoir » et de pures inventions. Malheureusement, ce ne sont pas forcément les épisodes les plus farfelus du récit que nous devons mettre au compte de l'imagination foisonnante de Kourouma. Souvent, ceux-ci ont bel et bien eu lieu. Par exemple, les séances de dénonciation et d'accusation auxquelles Fama assiste à Mayako reprennent le « grand palabre » de Yamoussoukro qui a eu lieu le 14 janvier 1963, vaste mise en scène orchestrée par

3. Cité par Jean-Michel Djian, *Ahmadou Kourouma*, Paris, Éditions du Seuil, 2010, p. 62-63.

4. P. Corcoran, « Entretien », *op. cit.*

5. « Bâtardise de la politique » est le titre provisoire utilisé pour désigner la troisième partie de la version originale du roman. Nous continuerons à désigner la totalité de la version originale du roman sous l'appellation « avant-texte ». La version allégée étant celle qui a été publiée en 1968, il semble logique de l'appeler *Les Soleils des indépendances*. Pour une présentation plus détaillée de « Bâtardise de la politique », voir Patrick Corcoran, « *Bâtardise de la politique* » : pour une critique génétique des *Soleils des Indépendances* d'*Ahmadou Kourouma*, dans *Francophone Postcolonial Studies*, n° 6.1, printemps-été 2008.

Houphouët-Boigny lui-même. De même, les séances de torture infligée par des gardes appartenant à l'ethnie du président et même par sa sœur aînée, sont proches de la réalité, sinon calquées sur des faits véridiques. Dans les portraits et les mini-récits qui ponctuent les huit chapitres de « Bâtardise de la politique », Kourouma épingle la gabegie généralisée d'une administration corrompue, d'un système judiciaire faussé et d'un gouvernement au sein duquel règnent une concussion et un népotisme outranciers. Avec Fama, mourront les espoirs de toute une génération coupée à tout jamais d'un passé qui avait su donner un certain sens à la vie, et privée d'un avenir par un président manipulateur.

Dans la version publiée en 1968, cette troisième partie se voit réduite à deux chapitres composés de treize pages (tapuscrites) seulement. *Grosso modo*, un tiers de l'avant-texte disparaît. Ce qui reste dans la version allégée est un télescopage de quelques éléments de « Bâtardise de la politique » : le retour de Fama dans la capitale avec sa nouvelle épouse, Mariam, sa participation quasi involontaire dans l'agitation politique, son arrestation et son incarcération. Y figure aussi, dans le deuxième chapitre, la libération de Fama, grâce à une intervention du président en personne, suivie de près par le retour de Fama vers le Horodougou et sa mort, occasionnée par une morsure de caïman. Les mêmes événements certes, mais agencés de façon différente, racontés avec une certaine précipitation sans doute et organisés surtout pour enlever au récit son acuité politique. La critique se généralise pour viser toute une conjoncture politique plutôt que des individus et des faits identifiables (l'un des reproches formulés par Vachon). Dans *Les Soleils*, la mort de Fama devient non seulement une mort annoncée, inscrite dans le destin du prince de Horodougou, elle est en plus une mort choisie. À sa sortie de prison, il rejette la proposition de son ami, Bakary, qui cherche à le dévoyer dans la capitale et il entreprend un deuxième retour à Togobala, cette fois-ci conscient qu'il opte pour les valeurs de son patrimoine spirituel et culturel et renoue avec les véritables assises de son être. Les circonstances de sa mort sont surdéterminées et la signification qu'elle revêt est celle d'un destin longtemps prédit qui s'accomplit : une lignée s'éteint.

Par ailleurs, Kourouma apporte quelques changements aux deux premières parties : par exemple, les épisodes décrivant Salimata au marché (première partie, chapitre III)

et Fama dans le camion qui l'emmène dans le Horodougou (deuxième partie, chapitres I et II) sont retouchés. Mais l'effort principal vise la suppression des éléments importuns, jugés « journalistiques », pour employer l'expression de Vachon, qui constituaient les soixante-dix-sept pages tapuscrites de « Bâtardise de la politique ». Vu l'importance de ce qui a été supprimé, il est clair qu'il s'agit ni plus ni moins d'une refonte totale de la conclusion du roman.

### Présentation d'un extrait de « Bâtardise de la politique »

L'extrait choisi est tiré du septième chapitre de « Bâtardise de la politique », chapitre intitulé « On inculpa Fama parce que le sommeil a trahi Balla ». Dans le manuscrit, ce chapitre commence au folio 320 et se termine au folio 349 ; dans le tapuscrit, il comporte dix-sept pages allant de la page 163 à la page 179. Les quatre figures présentées ici sont des fac-similés du manuscrit original (Kourouma ms 110-113). En regard, nous reproduisons quatre pages de transcription sous protocole diplomatique effectuée par Jean-Francis Ekoungoun (transcription 110-113). Les figures suivantes représentent une photocopie des trois pages correspondantes du tapuscrit fourni par l'auteur (tapuscrit 169-171).

#### *Le brouillon manuscrit*

Il a la forme d'un grand volume de feuilles non brochées. Toutefois, l'inscription « Les soleils des indépendances » qui s'affiche sur la première de couverture indique clairement qu'il s'agit de la première fiction romanesque de Kourouma. Le problème de déchiffrement du corpus de travail d'où sont tirés les quatre folios soumis à l'étude est le suivant : le bloc manuscrit transmis par Kourouma est une reproduction (le manuscrit original, à l'époque dans les archives familiales, a été déposé il y a quelques mois à l'IMEC). Le recours au collage et au montage opéré par le scripteur lui-même a occasionné des fractures considérables sur de nombreuses pages manuscrites, comme au folio 113. L'autographe inséré dans ladite page est précisément une opération d'homogreffage : greffe dans laquelle le greffon a été pris sur une page de

la même espèce discursive que celle de la page greffée. Ce montage-collage n'a pas un statut parasitaire puisqu'il n'interrompt nullement la cohérence de la narration ou la logique scripturaire. De plus, la présence de ces greffes laisse préjuger de l'existence de plusieurs ébauches rassemblées sous un seul bloc manuscrit, qui procurerait une version relativement aboutie de la campagne d'écriture.

Par ailleurs, le manuscrit a été paginé au fur et à mesure de sa rédaction par l'auteur, comme en témoignent les fac-similés. Cette numérotation présente néanmoins des lacunes qui pourraient facilement décourager le lecteur distrait. Entre autres supports d'écriture, Kourouma utilise le papier à réglure rectangulaire, dont les traces sont visibles grâce aux réglures des fac-similés. Quant aux instruments de travail, l'usage de la colle aurait servi à effectuer les opérations de montage observées au folio 113. Le tracé de l'écriture est homogène (régulier et uniforme) et le rythme de la plume est rapide. Les signes diacritiques sont limités aux points de suspension, aux croix de sautoir (f° 110), aux barres horizontales ou verticales (f° 113) et à plusieurs tirets. Les paragraphes sont bien démarqués dans l'espace scripturaire. Peu d'espace est réservé pour des ajouts marginaux éventuels, pourtant des annotations et/ou ajouts marginaux contribuent souvent à la formation du sens et à la production du texte (f°s 112, 113, 114), comme nous le verrons plus loin.

### *Notre transcription*

Nous avons choisi la transcription dite « diplomatique » car ce protocole de transcription permet de reproduire aussi fidèlement que possible l'organisation de la page manuscrite, avec ses marges et ses interlignes. Les signes conventionnels utilisés pour procurer la transcription diplomatique du manuscrit des *Soleils* ont été réduits à leur plus simple expression. Quelques illustrations : un trait de biffure barre les mots raturés dans le manuscrit : « Il suait d'inquiétude ~~et de sueur~~ » (f° 112) ; les corrections en surcharge, quand elles ont pu être déchiffrées, sont décomposées en deux opérations successives de raturage et d'addition juxtalinéaires : « Chacun s'imputait ~~des~~/ses escroqueries, ~~des~~/ses détournements » (f° 113). Les ajouts figurent entre soufflets, par exemple : « <Son Excellence> Kodoumo ».

### *Le tapuscrit*

Il représente une mise au net du manuscrit en vue de la publication du texte. Dans son ensemble, et comme on pouvait s'y attendre, les cent soixante-dix-neuf pages du tapuscrit comportent plusieurs erreurs de frappe et de nombreuses coquilles, dont certaines qui semblent découler d'un mauvais déchiffrement du manuscrit. En effet, la nature de certaines des erreurs laisse supposer que le texte a été dactylographié par une tierce personne plutôt que par Kourouma lui-même, pour être ensuite révisé par celui-ci. Par exemple, le mot « détournement » (f° 112) dans le manuscrit devient « détonnement » dans le tapuscrit (p. 170), laissant supposer que le dactylographe a mal déchiffré l'écriture du manuscrit. Il est peu probable que Kourouma aurait fait une telle erreur à la lecture de sa propre écriture. Qui plus est, cette erreur a été corrigée, apparemment par la main de Kourouma, lors d'une révision ultérieure du tapuscrit. Un grand nombre des corrections sont de ce genre et portent sur des fautes d'inattention, des fautes d'orthographe ou des formes grammaticales erronées (par exemple, la forme « résumait » pour « résumer » [p. 170] et « accroché » pour « accrocher » [p. 171]). Certaines de ces erreurs étaient déjà présentes dans le manuscrit et ont été reprises dans le tapuscrit avant d'être corrigées lors d'une « dernière » lecture par Kourouma. D'autres semblent naître au moment de la dactylographie pour être ensuite corrigées à la main. Une chose est certaine : le passage du manuscrit au tapuscrit n'est pas une phase créatrice dans laquelle Kourouma cherche à améliorer son texte ou à peaufiner son expression. Le travail de création est terminé et Kourouma apporte les dernières corrections avant la publication qu'il souhaite. Toute tentative d'établir un texte définitif de la version originale du roman se devra donc de prendre en compte non seulement les modifications relevées sur le manuscrit original mais aussi celles qui ont laissé des traces sur le tapuscrit.

### *Quelques pistes d'analyse*

En choisissant cet extrait, nous avons été motivés par le désir d'illustrer à la fois la nature et l'étendue du travail de révision qui a précédé la première publication du roman. En cela, l'extrait est tout à fait représentatif. Pour mieux cerner notre propos pourtant, il faut rappeler que la majeure

partie de l'avant-texte qui a été supprimée porte sur les faux complots des premières années de la nouvelle république fictive de la Côte des Ébènes. Faits concrets et personnalités politiques réelles sont certes repérables au fil de la lecture, mais l'auteur brouille les pistes à volonté. Globalement donc, les pages manuscrites ainsi que les pages tapuscrites reproduites constituent un aperçu sur ce que nous sommes en droit d'appeler une forme d'indexation du réel. Plusieurs de leurs composantes sont supposées connues du lecteur averti. Il est loisible d'analyser, à titre d'exemple, la vraisemblance onomastique du personnage appelé « Son Excellence Kodoumo ».

« Son Excellence Kodoumo » est signalé au début du procès des détenus politiques, précisément vers la fin du folio 111. Mais l'ébauche de ce personnage est biffée et renvoyée au folio 112. Cette dernière version réécrit le rôle joué par ce personnage dans les événements racontés. Contrairement à la première version, qui porte les traces de son annulation différée (les longues biffures barrent toutes les lignes), l'extrait du folio 112 présente les caractéristiques d'une rédaction accomplie et mieux renseignée sur la personnalité de « Son Excellence Kodoumo ». Cependant, d'une version à l'autre, les renseignements sur les fonctions occupées par cette figure politique au moment des faits sont presque identiques. Invariablement, Kourouma nous informe que ce personnage fut l'un des membres du gouvernement dirigé par le président dictateur « Taureau ». « Kodoumo » y aurait occupé le ministère de l'Agriculture. De plus, l'avant-texte dit qu'il fut bombardé *in extremis* à la présidence de la Cour de sûreté de l'État, et c'est en cette qualité qu'il a présidé le tribunal chargé du procès des premiers détenus politiques. Or, tous ces renseignements fournis par Kourouma, qu'ils aient été ultérieurement annulés ou pas, correspondent au signalement de Jean-Baptiste Mockey. En effet, ce dernier a été ministre de l'Agriculture et de la Coopération dans le gouvernement rassemblé par Félix Houphouët-Boigny, le 3 janvier 1961. Par ailleurs, Jean-Baptiste Mockey a présidé, du 4 au 9 avril 1963, le procès des prévenus arrêtés dans le cadre du « complot des jeunes ».

Kourouma rapporte une deuxième information, qui a sûrement un intérêt puisqu'elle contribue à parfaire l'inscription sociographique de « Son Excellence Kodoumo ». Cette indication avait rapidement été mentionnée dans la première version raturée : « **Pauvre**

**Kodoumo ! il suait <inquiet> dans le frac** » (f° 111). Il faut tourner la page, lire la couche avant-textuelle qui reprend cette même phrase en l'amplifiant et allonge la seconde version de quelques lignes pour avoir des explications sur l'état d'anxiété de ce personnage : « <Son Excellence> Kodoumo président du tribunal (donc <futur accusé> **jugéable** du prochain !) »

Si l'on en croit le scripteur, les relations entre « Son Excellence Kodoumo » et le président de la République n'ont pas toujours été cordiales. Quoique l'allusion au « prochain » complot soit subrepticement glissée par Kourouma, il est facile de deviner qu'il évoque d'autres arrestations de personnalités ivoiriennes. Ces informations livrées par le manuscrit rendent possible le rapprochement de la figure du récit « Son Excellence Kodoumo » de celle de l'histoire Jean-Baptiste Mockey. Ce dernier avait déjà été soupçonné, en 1959, par le premier ministre Houphouët-Boigny, de vouloir attenter à sa vie en organisant le « complot du chat noir ». Cette accusation lui avait valu sa démission, le 9 septembre 1959, du premier gouvernement d'Houphouët-Boigny. Après avoir été parachuté en 1963 à la tête de la présidence de la Cour de sûreté de l'État de Côte d'Ivoire et après avoir prononcé le verdict inique du parti unique (donc d'Houphouët-Boigny) condamnant à mort certains détenus, Jean-Baptiste Mockey se voit lui-même accusé par le chef de l'État ivoirien, dans le cadre du « complot des anciens ». Mis aux arrêts, il rejoindra, le 2 septembre 1963, les personnalités emprisonnées dans le village natal d'Houphouët-Boigny.

L'évocation de « Son Excellence Kodoumo » dévoile ainsi la perfidie du président de la Côte des Ébènes, qui ne se serait pas embarrassé de subtilités pour régler son compte à certains de ses plus proches collaborateurs devenus gênants. Cela au détriment de l'unité de cette nation toujours à la croisée de ses destins. Dans ce contexte, la page kouroumienne qui avance par fragmentations successives peut se lire comme un témoignage sur la fracture de la classe politique ivoirienne.

L'œuvre d'Ahmadou Kourouma reste toujours d'actualité. Analyser les avant-textes de cet écrivain afin de rétablir la vérité de ses mots permettra peut-être d'assumer le passé, de comprendre l'origine réelle du problème ivoirien et de réaliser enfin l'impérieuse catharsis collective. Le

travail qui reste à faire sur les documents qui nous sont parvenus est important. D'un côté, le parcours du roman vers la publication, esquissé ici dans ses grandes lignes, reste à préciser. Il n'est pas sans intérêt pour les critiques favorisant une approche « postcoloniale », soucieux de scruter les rapports de pouvoir en jeu dans tous les échanges entre la périphérie et la métropole (y compris ceux qui passent par des intermédiaires parfois inattendus, tel Georges-André Vachon). Dans cette optique, le détour par Montréal et les « exigences » de l'équipe d'*Études françaises* constituent des aspects incontournables de ce que Jean-Marc Moura a baptisé la « scénographie » du roman. À juste titre, Moura accorde beaucoup d'importance à la notion d'énonciation tout en précisant que l'œuvre littéraire « est énoncée à travers une institution » et « ne peut être dissociée des institutions qui la rendent possible<sup>6</sup> ». Comme Kourouma n'a pas hésité à le reconnaître, sans Vachon (« C'est Vachon qui m'a fait », dira-t-il plus tard), *Les Soleils des indépendances* n'aurait pas vu le jour. Les institutions qui ont rendu possible la parution du roman, y compris la revue elle-même, la doxa qui gère consciemment ou non sa politique éditoriale, le contexte québécois dans lequel elle opère, les opinions et/ou goûts de Vachon sur ce qui était ou non « publiable », aussi bien que « la vaste institution qu'est la littérature » (Moura), sont parmi les acteurs « institutionnels » qui se sont combinés pour infléchir et modifier le texte en tant que tel.

Admettons avec Moura que l'œuvre constitue son propre cadre énonciatif. Ajoutons que Kourouma participe de son plein gré au travail qui lui est proposé. Le projet initial, né de la colère et des frustrations du Kourouma de 1964, s'est transformé en projet littéraire. On ne peut pas dire que son texte n'est *plus* un essai, un compte rendu, un témoignage documenté, car il ne l'a jamais été. La dénonciation des abus qu'il a voulu écrire n'a jamais vu le jour sous cette forme-là. Son projet s'est très vite affirmé comme une œuvre littéraire et ceci à partir du moment où Kourouma s'est évertué à trouver la voix qui lui permettrait de donner forme à son texte, en l'occurrence la voix malinké de Fama. La collaboration de Kourouma au remaniement de son texte n'a donc rien d'une trahison de son intention première, pas plus que les exigences de Vachon ne constituent une forme quelconque de censure « politique ». Dans le processus

de mise en forme, Kourouma avait déjà pris une certaine distance par rapport aux événements de 1963 qui avaient éveillé chez lui le besoin d'écrire. Le personnage de Fama, prince déchu et dernier représentant d'une lignée en voie de disparition, donne le ton. À travers son mal de vivre personnel, la déception ressentie dans cette conjoncture historique qu'est la période post-indépendance se trouve généralisée, à la fois dans le temps et dans l'espace. Dans l'avant-texte aussi bien que dans *Les Soleils des indépendances*, le Horodougou et la ville capitale de la Côte des Ébènes représentent deux pôles d'une divergence spatiale et temporelle que redouble une divergence proprement culturelle et quasiment épistémologique. Dans les deux versions, le lecteur assiste au déclin d'un monde révolu et à la genèse d'un monde nouveau qui promet bien des horreurs. Certes, l'affaire des faux complots et leurs retombées occupent la plus grande partie de « Bâtardise de la politique », mais elles ne dominent pas pour autant le récit dans son ensemble. Elles marquent simplement le point culminant d'un mouvement narratif ascendant qui finit par illustrer d'une façon de plus en plus crue et ubuesque la déchéance éthique et morale d'une nation prise en otage par un dictateur.

Mis à part les enjeux identifiés ci-dessus, mis à part tout l'intérêt qu'il peut y avoir à procéder à une comparaison détaillée des deux versions du roman, il est évident que l'existence d'un manuscrit et d'un tapuscrit qui divergent de façon si importante de la version publiée, appelle deux réponses bien distinctes. D'abord l'existence de ces documents rend possible la constitution d'un dossier génétique qui permettra de suivre au plus près les processus de création et de révision qui ont abouti à la publication du roman en 1968. Deuxièmement, elle appelle également une étude proprement littéraire de l'avant-texte, susceptible de remettre en question certains des jugements émis à ce jour sur *Les Soleils des indépendances* et le parcours littéraire de son auteur.

6. Jean-Marc Moura, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Paris, PUF, 1999, p. 38.

Le soleil éclata mais demeura immobile jusqu'à  
l'heure de la deuxième prière où il fut  
voilé par la petite averse qui chaque fois  
que se creuse la tombe d'un grand du Horodougou  
ne manque pas de tomber pour détremper le sol  
avant le premier coup de pioche –

Comme Balla était cafre on le porta et l'inhu  
~~ma~~ on le conduisit sans prière et on l'inhuma  
de Togobala  
à l'ouest √ au lieu de l'Est ~~où s'ente dans~~  
où s'enterrent les musulmans –

Mais de grandioses funérailles de 7<sup>eme</sup> et  
40<sup>eme</sup> jour furent célébrées (quatre bœufs !).  
Les chasseurs se dépassèrent en miracles, en sorcel  
leries et beaucoup de génies, beaucoup d'animaux,  
beaucoup de morts sous des formes humaines  
assistèrent à la fête pour rendre le suprême  
hommage au savoir et à l'expérience du  
vieux disparu – Ah ! avant longtemps  
le Horodougou ne connaîtra pas un homme  
savantisme  
de/u la sorcellerie de Balla !

Mais tout cela Fama les ignorait dans sa  
prison de Mayako + Il priait invariablement Allah  
le tout puissant, le Seigneur des Mondes !

+

Un matin - - - enfin le jour était arrivé - - -  
~~is~~ les détenus furent réveillés précipitamment  
et dans le tapage « levez-vous levez-vous ». On  
~~pour les revêtir~~ pour les revêtir  
jeta à Fama le boubou √, le turban, le ~~bo~~ pantalon  
bouffant et le boubou les mêmes qu'ils avaient  
trônés le jour de son arrivée à Mayako pour le

110

Le soleil éclata mais demeura immobile jusqu'à l'heure de la deuxième prière où il fut vu le pas la petite averse qui chaque fois que se creuse la tombe d'un grand du # Orolongon ne manque pas de tomber pour détrempes le sol avant le premier coup de pioche -

Comme Balla était captif on ~~le porta et l'inter-~~  
~~ma~~ on le conduisit sans prière et l'inhuma à l'ouest ~~à l'est~~ de l'Est ~~ou l'autre~~ dans où s'enterrait le musulmans -

Mais de grands et pénétrants de 7ue et 40 ans jour furent célébrés (quelque beaux!) Les chasseurs se dépassèrent en mirades et balles, beaucoup de gens, beaucoup d'animaux beaucoup de mots, sous toutes formes humaines assistèrent à la fête pour rendre le suprême hommage au savoir et à l'expérience du temps disparu - Ah! avant longtemps le # Orolongon ne connaîtra pas un homme du ~~la~~ <sup>savamment</sup> de Balla!

Mais tout cela Fama y ignorait dans sa prison de Mayako + Il priait invariablement Allah le tout puissant le Seigneur de Mondé!

+  
Un matin - - - enfin le jour, était arrivé - - -  
et les déterrus furent relevés précipitamment et dans le tapage << leve-vois, leve-vois >> - On jeta à Fama ~~le~~ <sup>pour les</sup> le ~~le~~ pantalon, le ~~le~~ pantalon, soufflant et le bonbon & mêmes qu'ils avaient tirés le jour de son arrivée à Mayako pour le

défilé du grand palabre.

Enfin ~~c'était arrivé~~ le jour du jugement <sup>était arrivé</sup> /  
 Le tribunal siégeait dans le vaste hangar à  
 l'ouest de la propriété – À un bout on avait cloué  
 et monté une estrade et à deux pas un prétoire.  
 Estrade et prétoire étaient en planches irigoué.  
 À ~~g~~ À gauche et à droite de l'estrade se  
 serraient (et qu'avaient-ils à écarquiller des  
 yeux de lapin ?) les membres titulaires et suppléants  
 de la cour de la sûreté de l'état + Le fond  
 du hangar était garni de bancs sur lesquels  
 quelques  
 attendaient les accusés. ~~de~~ Il y en avait de  
 tous les trois accoutrements c'est à dire de tous  
 les trois groupes : assassins, intellectuels, et marabouts.  
 Mais le gros des détenus, dont Fama, avaient été  
 parqués ~~à la~~ au soleil à la porte du hangar  
 et autour d'eux des gardes ourébis baïonnettes  
 au canon se démenaient comme des chiens autour  
 d'un palabre de funérailles + Juges, accusés  
 Son Excellence Kodoumo ministre de l'Agriculture  
~~— \*Pauvre\*~~ présidait la cour de la sûreté de  
 l'état ~~— Pauvre~~ Kodoumo ! il suait <sup>inquiet</sup> dans  
~~un~~ / la frac les gants blancs et la robe de président.  
 c'était tout à  
 et gardes / On jugeait huis-clos – Taureau ne  
 disait-il pas ? ~~que~~ « le fétiche familial s'adore  
 au fond de son sac ; et le chancre du dessous se  
 soigne dans un recoin de la baignoire ». L'afri-  
 canité se pervertirait si les ~~journalistes~~ séances  
 étaient publiques.

111

de la le du grand palabre.  
 Enfin ~~c'était arrivé~~ le jour du jugement <sup>était arrivé</sup>  
 Le tribunal siégeait dans le vaste hangar à  
 l'ouest de la propriété. A un bout on avait closé  
 et monté une estrade et à deux pas un prétoire.  
 Estrade et prétoire étaient en planches <sup>de régime</sup>  
 A gauche et à droite de l'estrade se  
 tenaient (et qui avaient-ils à se regarder les  
 yeux de lapin?) les membres titulaires et suppléants  
 de la cour de la sûreté de l'état + le fond  
 du hangar était garni de boîtes sur lesquelles  
 attendaient <sup>quelques</sup> accusés. Il y en avait de  
 tous les trois accoutumés c'est à dire de tous  
 les trois groupes: attachés intellectuels, et marabout  
 mais le gros des détenus, dont fama, avaient été  
 parqués ~~à~~ au soleil à la porte du hangar  
 et autour d'eux de gardes ou rebelles boïllonnets  
 au canon se demeuraient comme de vieux coutres,  
 d'un palabre de fumerailles + juges, accueils  
 son Excellence Koudoumo ministre de l'agriculture  
~~sur~~ ~~présidait~~ la cour de la sûreté de  
 l'état - l'autre Koudoumo! il avait <sup>indiqué</sup> pour  
 de frae le gant blanc et la robe de président  
 et gardes, <sup>c'était tout</sup> on jugeait à huis-clos - Tenroune ne  
 disait - il pas <sup>la</sup> petite pétiche familial s'adore  
 au fond de son sac; et le chancel des detours se  
 forque dans un récipient de la baignoire >> - L'api-  
 carnité se pervertirait si le journaliste Leance  
 étaient publiés.

Son excellence Kodoumo – Excellence parce qu’il était ministre de l’agriculture – présidait + Pauvre Excellence Kodoumo ! Il suait d’inquiétude ~~et de sueur~~ dans le frac noir, les gants blancs, la robe, et la toque de magistrat. Suait d’inquiétude disais-je parce qu’il savait et tous les Ébéliens avec lui que Taureau ~~lorsqu~~ se débarrassait d’un collaborateur gênant en honorant celui-ci de la présidence de la sûreté de l’état. ~~Le président de~~ (Le nouveau président du Tribunal prononçait des peines sévères dictées par Taureau, murmures et mécontentements circulaient dans le pays ; Taureau destituait le juge et l’enfermait).

Son Excellence Kodoumo président du tribunal (donc <sup>futur accusé</sup> ~~jugeable~~ du prochain !) agita une clochette et grommela que la séance était ouverte + ~~D’abord il lut~~

D’abord il lut un long exposé émaillé de numéros d’articles de loi, de décret, de page de journal officiel, de délibération, de constitution et de beaucoup d’autres choses, tout cela avec des dates, des jours des modifications, etc...

Ensuite il expliqua que seuls les accusés attendant sur les bancs allaient parler : « ils avaient reconnu ~~les faits~~ tous les faits » – Première déception, Fama ne devait même pas parler devant le juge mais il sut rapidement les raisons quand ceux qui étaient autorisés se relayèrent dans le prétoire –

Toutes les déclarations commençaient par les mêmes flagorneries (Nous les connaissons toutes !) : la grande sagesse de Taureau ; son patriotisme ; son amour pour le ~~pays~~ <sup>le</sup> pauvre peuple, son génie, la grande joie dans le parti unique dirigé par ~~notre~~ <sup>le</sup> chef

112

Son Excellence Kodoumo - Excellence parce qu'il  
 était ministre de l'agriculture - présidait + Pauvre  
 Excellence Kodoumo ! il avait d'inquiétude et de ~~sa~~ dans  
 le frac noir, les gants blancs, la robe, et la toque  
 de magistrat - faisait d'inquiétude de disais-je parce  
 qu'il savait et tous les ébéniers avec lui que Taureau  
~~l'aurait~~ se débarrassait d'un collaborateur gênant  
 en l'honorant celui-ci de la présidence de la ~~tribune~~  
 de l'état. Le ~~président de~~ Le ~~nouveau~~ président  
 du Tribunal prononçait des peines sévères dictées par  
 Taureau ; murmures et mécontentements circulaient dans  
 le pays ; Taureau destituait le juge et l'exprimait  
 Son Excellence Kodoumo président du tribunal (donc <sup>suppléant à titre</sup> jugable  
 du prochain !) agita une clochette et gronda  
 que la séance était ouverte + ~~D'abord il lut~~  
 D'abord il lut un long exposé en aile de  
 murures d'articles, de loi, de décret, de page de  
 journal officiel, de délibération, de constitution  
 et de beaucoup d'autre chose, tout cela avec  
 de date, de jour, de modifications, etc...  
 Ensuite il expliqua que seuls les accusés  
 attendaient sur la bancs allaient parler. « ils avaient  
 reconnu ~~le fait~~ tous les faits » - Première drafton.  
 Fama ne devait même pas parler devant le juge, mais  
 il fut rapidement ~~le~~ raisons quand ceux qui  
 étaient autorisés se relayèrent dans le prétoire -  
 Toutes les déclarations commençaient par les mêmes  
 flégonneries (Nos loy connaissances sont !) : la grande  
 sagesse de Taureau ; son patriotisme ; son amour  
 pour le ~~peu~~ pauvre peuple. Son génie : la grande  
 force dans le parti unique dirigé par ~~un~~ chef

① Pourtant au physique l'homme n'était pas déjà engageant. Enflé dans le haut, des oreilles et des lèvres épaisses, une poitrine de lion mais des fesses inexistantes comme chez un serpent ; des yeux gros mais sûrement troubles puis que le nez remuait sans cesse des verres épais comme deux doigts.

éclairé - - - et après suivaient les confessions.  
 Et quelles confessions ? du complot on en disait presque  
 s'imputait  
 rien. Chacun ~~était des~~/ses escroqueries, ~~des~~/ses détournements,  
~~des~~/ses trafics d'influence – etc –  
 L'ancien ambassadeur de New-York s'efforçait  
 de prouver qu'il était le plus abject plus répugnant que  
 l'anus d'une civette ① Pendant son ambassade vous  
 saviez à quoi se résumait l'essentiel de ses occupations ?  
 Non. Eh bien ! Il téléphonait, il restait accroché au  
 téléphone pour réclamer de l'argent – Les créanciers les  
 poursuivaient : les fonctionnaires de l'ambassade avaient  
 des salaires en retard + Les Américains/cains ~~e'est le~~  
 n'atermoient  
~~dollar dans le co~~ n'atermoient pas car le/leurs cœurs et  
 sang sont dollars. ~~La~~ Ils se saisirent de la maison  
 que l'ambassade avait achetée pour le président Taureau.  
 Chacun se rappelait cette maison à 42 kilomètres  
 de New-York, 32 pièces ~~dispara~~ 2 hectares de  
 millions de Francs  
 bois avec des piscines au prix de 500 ~~francs~~ +  
 Mais pourquoi tous ces malheurs ? Parce que la gre-  
 nouille voulait se comparer au bœuf. Lui un  
 pauvre homme fait par Taureau voulait se comparer à Taureau.  
 L'ambassadeur virait tous les crédits ~~affectés dans~~ à  
 personnel dans le but de  
 son compte ~~pour~~ se bâtir dans son village une villa  
 au moins égale à celle de Taureau à Mayako –  
 plusieurs  
 Mais il en était pas à sa première faute, ~~chaque~~ fois  
 il avait été pardonné et il espérait encore obtenir une  
 grâce  
 dernière ~~pardon~~ et pour cela il demandait qu'une  
 chose au tribunal, une ~~petit~~ petite chose, qu'on  
 le laissât sortir de la prison même accompagné par  
 des gardes pendant trois petites ~~heureur~~ heures seulement.  
 heures  
 Oui trois suffiraient largement – Il rentrerait

① Pourtant au physique l'homme n'était pas déja engageant. Enfilé dans le haut, des oreilles et des lèvres épaisses, une protubérance lion mais des fesses inexistantes comme chez un serpent; des yeux gros mais fureusement troubles plus que le nez, remuait sans cesse des verres épais comme deux obus.

113

éclairé - et après j'aurais y en jettions - ~~avec grand~~  
 Et quelle confession? du complot on en dit fait presque  
 rien. Chacun <sup>imputait</sup> ~~avait~~ des escroqueries, des détournements,  
 des trafics d'influence - et c. ;  
 L'ancien ambassadeur de New-York s'efforçait  
 de prouver qu'il était plus abject plus repugnant que  
 l'anus d'une civette. Pendant son ambassade mes  
 savoirs à quoi se résumen l'essentiel de sa occupation?  
 Non. Eh bien! Il téléphonait. Il restait accablés au  
 téléphone pour réclamer de l'argent - Les rancunes le  
 poursuivaient. Les fonctionnaires de l'ambassade avaient  
 des salaires en retard + les Américains c'est le  
 dollar dans le <sup>maternement</sup> ~~si~~ pas; car ~~les~~ euros et  
 sans font dollars - ~~ou~~ Ils se faisaient de la maison  
 que l'ambassade avait acheté pour le président Taureau.  
 Chacun se rappelait de cette maison à 42 Kilomètres  
 de New-York 32 pièces de plan 2 hectares de  
 bois avec des piscines au prix de 500 <sup>millions de francs</sup> ~~dollars~~ +  
 Mais pourquoi tous ce malheur? Parce que la gu-  
 nouvelle voulait se comparer au veuf - Un <sup>un</sup>  
 pauvre homme fait par Taureau voulait se comparer à Taureau.  
 L'ambassadeur avait tous les crédits affectés ~~à~~ à  
 son compte <sup>personnel dans le</sup> ~~le~~ dans son village une villa  
 au moins égale à celle du Taureau à Olayako -  
 Mais il en était pas à la première faute, <sup>plusieurs</sup> ~~plusieurs~~ fois  
 il avait été pardonné et il espérait encore obtenir une  
 deuxième <sup>grâce</sup> ~~grâce~~ et pour cela il demandait qu'une  
 chose au tribunal; une petite petite chose qu'on  
 le laissât sortir de la prison même accompagné par  
 de gardes pendant trois petites heures seulement.  
 Ou trois <sup>heures</sup> ~~heures~~ suffiraient largement - Il restait ~~et~~

d'autres villages plus lointains.

Tout Horodougou poussa un grand "Ah!" de surprise et la terre, les animaux et les choses se réanimèrent. Le soleil éclata mais demeura immobile jusqu'à l'heure de la deuxième prière où il fut voilé par la petite averse qui chaque fois que se creuse la tombe d'un grand du Horodougou ne manque pas de tomber pour détremper le sol avant le premier coup de pioche.

Comme Balla était Cafre on le conduisit sans prière et l'inhuma à l'Ouest de Togobala au lieu de l'Est où s'enterrent les musulmans.

Mais de grandioses funérailles de 7ème et 40ème jour furent célébrés (quatre boeufs!). Les chasseurs se dépassèrent en miracles, en sorcelleries et beaucoup de génies; beaucoup d'animaux beaucoup de morts sous des formes humaines assistèrent à la fête pour rendre le suprême hommage au savoir et à l'expérience du vieux disparu. Ah! avant longtemps le Horodougou ne connaîtra pas un homme du <sup>savoir</sup> ~~seventième~~ de Balla!

Un matin ... enfin le jour était arrivé ... les détenus furent reveillés précipitamment et dans le tapage "levez-vous levez-vous". On jeta à Fama pour qu'il les revêtisse: le turban, le pantalon bouffant et le boubou, les mêmes qu'ils ~~étaient accoutrés~~ le jour de son arrivée à Mayako pour le défilé du grand palabre.

Enfin le jour du jugement était arrivé. Le tribunal siégeait dans le vaste hangar à l'Ouest de la propriété. A un bout on avait cloué et monté en planches irigoué une estrade et un prétoire. A gauche et à droite de l'estrade se serraient (et qu'avaient-ils à écarquiller des yeux de lapin?) les membres titulaires et suppléants de la cour de la sûreté de l'état. Le fond du hangar était garni de bancs sur lesquels attendaient quelques accusés. Il y en avait de tous les trois accoutrements c'est à dire de tous les trois groupes; assassins, intellectuels, et marabouts. Mais le gros des détenus, dont Fama, avaient été parqués au soleil à la porte du hangar et autour d'eux des gardes ourebis baillonnettes au canon se demenaient comme des chiens autour d'un palabre de funérailles. Juges, accusés et gardes c'était tout on jugeait à huis-

.../...

170

ce.

qu'il  
 clos. Taureau ne disait-t-il pas <sup>qu'il</sup> "fetiche familial d'adore au fond de son sac <sup>comme</sup> le chanc<sup>re</sup> du dessous se soigne dans un recoin de la baig-noire". L'africanité se pervertirait si les séances étaient publiques. Son Excellence Kodoumo - Excellence parce qu'il était ministre de l'agriculture - présidait. Pauvre Excellence Kodoumo! Il susait d'inquié-tude dans le frac noir, les gants blancs, la robe et la toque de magis-trat. Suait d'inquiétude disais-je parce qu'il savait et tous les ebé-niens avec lui que Taureau se débarrassait d'un collaborateur gênant en honorant celui-ci de la présidence de la sur<sup>te</sup> de l'état. Le pré-sident du tribunal prononçait des peines sévères dictées par Taureau; murmures et mécontentements circulaient dans le pays; Taureau destituait le juge et l'enfermait". Son Excellence Kodoumo président du tribunal (donc le futur accusé du prochain!) agita une clochette et grommela que la séance était ouverte.

D'abord il lut un long exposé émaillé de numeros d'ar-ticles, de loi, de decret, de page de journal officiel, de délibéra-tions, de constitution et de beaucoup d'autre chose, tout cela avec des dates des jours, des modifications, etc ...

Ensuite il expliqua que seuls les accusés attendant sur les bancs allaient parler "parce qu'ils avaient reconnu tous les faits", précisa-t-il - Première déception! Fama ne devait même pas s'expliquer devant les juges mais il sut rapidement les raisons quand ceux qui étai-ent autorisés, se relayèrent dans le prêtoir.

Toutes les déclarations commençaient par les mêmes fla-gorneries (nous les connaissons toutes!): la grande sagesse de Taureau; son patriotisme; son amour pour le pauvre peuple son génie la grande joie dans le parti unique dirigé par le chef éclairé ... et après sui-vaient les confessions. Et quelles confessions? du complot on en disait presque rien chacun s'imputait des escroqueries des détournements; des trafics d'influence etc ...

L'ancien ambassadeur de New York s'efforçait de prouver qu'il était plus object plus repugnant que l'an<sup>us</sup> d'une civette. Pour-tant au physique l'homme n'était pas déjà engageant. Enfile dans le haut, des oreilles et des lèvres épaisses, une poitrine de lion mais des fesses inexistantes comme chez un serpent; des yeux gros mais sure-ment troubles puisque le nez remuait sans cesse des verres épais, comme deux doigts. Pendant son ambassade vous savez à quoi se résumait l'

.../...

~~et~~.

essentiel de ses occupations? Non! Eh bien! Il téléphonait il restait accroché au téléphone pour réclamer de l'argent. Les créanciers le poursuivaient les fonctionnaires de l'ambassade avaient des salaires en retard. Les américains n'atermoient pas car leurs coeurs et sang sont dollars. Ils se saisirent de la maison que l'ambassade avait achetée pour le président Taureau. Chacun se rappelait de cette maison à 42 kilomètres de New York 32 pièces 2 hectares de bois avec des piscines au prix de 500 millions de francs C.F.A. Mais pourquoi tous ces malheurs? Parce que la grenouille voulait se comparer au boeuf. Lui un pauvre homme fait par taureau voulait se comparer à Taureau. L'ambassadeur virait tous les crédits à son compte personnel dans le but de se bâtir dans son village une villa au moins égale à celle de Taureau à Mayako. Mais il en était pas à sa première faute plusieurs fois il avait été pardonné et il espérait encore obtenir une dernière grâce et pour cela il demandait qu'une chose qu'on le laissât sortir de la prison même accompagné par des gardes pendant trois petites heures seulement; oui trois heures suffiraient largement. Il rentrera chez lui se vêtira d'un frac et d'un pantalon avec rayures de velours se coiffera d'un chapeau haut de forme portera des gants blancs noeuds, les rosettes de commandeur et la canne à la main il courra se blottir dans les flamboyants au pied des escaliers du palais présidentiel et dès que le président se pointera, lui en grande tenue <sup>il se</sup> jetera à terre, se roulera dans le sable et la poussière, hurlera des suppliques, oui gemira des suppliques en battant le sol de la tête des mains et des pieds; et sûrement la grâce sera acquise car personne n'a autant de coeur que "notre président". Oui trois heures seulement trois petites heures même avec une escorte et ce sera fini il aura la pardon et sera lavé de toute accusation. Il remercia les juges, le parti unique et le président, et alla se rasseoir.

Un fessu le remplaça au prétoire un homme enflé à la hauteur des hanches comme un tronc de baobab lesté comme une poule pleine; les genoux geignaient sous tant de massif suspendu si bas. Il se présenta: Directeur de la Sécurité Sociale. Qu'avait-il volé? Il le dit en deux phrases. Avec l'argent des travailleurs il avait monté une entreprise de transport une chaîne de pharmacies et quelques épiceries. Il remercia le parti le président "le papa à nous tous" et tout essoufflé et tout bavant de peur regagna le banc en balançant et roulant ses fesses. Mêmes les yeux des juges brillèrent du petit sourire contenu.

.../...

**PATRICK CORCORAN**, Professeur de français à Roehampton University (Londres), est actuellement attaché au bureau du président de l'université. Ancien président de la SFPS (Society for Francophone Postcolonial Studies), il a publié notamment sur des écrivains africains d'expression française : Sembene, Ferdinand Oyono, Henri Lopes, Sony Labou Tansi et Ahmadou Kourouma. Son dernier livre, *The Cambridge Introduction to Francophone Literature*, est sorti en 2007. Il prépare actuellement un livre sur le « dérisoire postcolonial ».

Patrick Corcoran, P.Corcoran@roehampton.ac.uk

**JEAN-FRANÇOIS EKOUNGOUN** a soutenu en décembre 2006 à Paris III-Sorbonne nouvelle sa thèse de doctorat intitulée : « Le manuscrit intégral des *Soleils des indépendances* d'Ahmadou Kourouma. Essai de socio-génétique ». Il est chercheur associé à l'équipe « Manuscrit francophone » (ITEM CNRS-ENS) et l'un des membres fondateurs du collectif « Littérature au Sud » de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Il enseigne la littérature comparée à l'université de Bouaké, en Côte d'Ivoire.

Jean-François Ekoungoun, uevah1@yahoo.fr